

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8a1f2866-4a84-49a3-939f-509b36a7ead4>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8a1f2866-4a84-49a3-939f-509b36a7ead4> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Irimia Florin](#)

Date de soutenance : 16-12-2016

Directeur(s) de thèse : [Guglielmi Gilles J.](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Contentieux précontractuel, Marchés publics, France, Roumanie, Droit européen, Directives, Juge administratif, Organisme administratif-juridictionnel, Légalité, Sécurité juridique

**Mots-clés** :

- Marchés publics -- Droit européen
- Marchés publics -- Droit - France
- Marchés publics -- Droit - Roumanie
- Contentieux administratif - France
- Contentieux administratif - Roumanie
- Sécurité juridique - France
- Sécurité juridique - Roumanie
- Légalité - France
- Légalité - Roumanie


**Résumé** : Le contentieux précontractuel des marchés publics en France et en Roumanie est une étude comparative qui a comme objet l'analyse synthétique et pragmatique des mécanismes nationaux français et roumains destinés à assurer la protection des opérateurs économiques contre les éventuels manquements aux principes de transparence et de mise en concurrence. La comparaison des deux ordres juridiques est initiée à partir de la présentation du droit européen du contentieux des marchés publics qui a influencé de manière substantielle les systèmes juridiques nationaux. Cette influence sera le point central de l'étude et elle facilitera une comparaison indirecte entre le droit français et le droit roumain qui ont réagi de façon similaire et différente à la fois face à la primauté du droit européen. Ainsi, forte de sa tradition historique en matière de contentieux administratif, la France a été plus réticente à intégrer les règles européennes et a dû accepter quelques compromis qui ont sensiblement bouleversé ses coutumes, notamment en ce qui concerne les pouvoirs du juge. Le système juridique roumain, plus jeune et moins enraciné dans des règles traditionnelles, a été plus ouvert aux attraits du droit européen à tel point qu'il a innové en créant un organisme administratif-juridictionnel spécialisé, plus adapté aux exigences de rapidité et d'efficacité imposées par les directives européennes. L'évolution de sa jurisprudence riche mais changeante et sa comparaison avec la jurisprudence du juge administratif français nous permettra de nous interroger sur le compromis nécessaire entre la légalité et la sécurité juridique dans la passation des marchés publics.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2016PA020077  
Type de ressource : Thèse

---